

Abonnement Téléphonique inutil

Par Floriane Damevin, le 01/03/2010 à 21:08

Bonjour,

Je déménage dans un mois et a mon futur domicile je ne capte pas de reseau avec mon operateur actuel je ne peut donc pas utiliser mon téléphone portable. Mais je suis engagée jusqu'au mois de novembre. Mon opérateur ne me propose aucun arrangement. Ai-je un recours du fait que mon operateur ne couvre pas le secteur dans lequel je vais habiter?

Merci